

CHEMIN DE BOCHAT - PAUDEX

 **CCHE ARCHITECTURE DU PAYSAGE**

Demande d'abattages

Référence

Projet de construction de trois immeubles de logement de standing avec leurs parkings souterrains

Version

Dossier de demandes d'abattages

Situation

Parcelles N°125, 225 et 172
Chemin de Bauchat
1094 Paudex, canton de Vaud

Maître de l'ouvrage

Yellow Capital III SA
Esplanade de Pont-Rouge, 2
1212 Grand-Lancy
+41 22 795 10 67
contact@cydonia.swiss

Représentant du maître de l'ouvrage

Cydonia SA
Esplanade de Pont-Rouge, 2
1212 Grand-Lancy
+41 22 795 10 67
contact@cydonia.swiss

Mandataire

CCHE Lausanne SA
Rue du Grand-Pré 2b - CP 320
CH-1000 Lausanne, 16
+41 21 321 44 66
lausanne@cche.ch

Architectes paysagistes

Fabien Khaletzky, Architecte paysagiste HES FSAP
Manon Makeïeff, Architecte paysagiste HES

SOMMAIRE

- 1. PLAN MASSE**
- 2. DEMANDE D'ABATTAGES**
- 3. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUES**
- 4. PLAN DE COMPENSATION**

1. PLAN MASSE



2. DEMANDE D'ABATTAGES

Commune de Paudex

énergie & environnement - espaces verts
ORPCi - police - SDIS - vignes - voirie



Demande d'autorisation pour abattage ou élagage d'arbre

Conformément aux articles 3 et 4 du règlement communal sur le plan de classement des arbres du 21 mars 2016.

Requérant ou mandataire

Nom / Prénom ou Société : Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° : Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville : 1212 Grand-Lancy
N° de téléphone : +41 22 795 10 67
Email : bh@cydonia.swiss

Propriétaire(s)

Nom / Prénom ou Société : Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° : Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville : 1212 Grand-Lancy
N° de téléphone : +41 22 795 10 67
Email : bh@cydonia.swiss

Requiert l'autorisation d'abattre l'arbre suivant :

Parcelle n° : 172
Adresse de la parcelle : Chemin de Bochat
Arbre concerné (essence) : Picea abies
Diamètre du tronc à
1.30 m de hauteur : 36 cm
Motifs de l'abattage : Construction d'un immeuble de logement

Mesures compensatoires : oui / non

Si oui, Nombre :
Essence :

Requiert l'autorisation d'élaguer l'arbre suivant :

Parcelle n° :

Adresse de la parcelle :

Arbre(s) concerné(s) (essence) :

Motifs de l'élagage :

Description de l'élagage :

Conditions et signature

- Ce formulaire doit être obligatoirement signé par le propriétaire ou son mandataire et accompagné d'un plan, croquis ou photo permettant de clairement localiser l'arbre.
- L'autorisation d'abattage ou d'élagage a une validité d'un an à compter de la date de délivrance.
- Après l'abattage ou l'élagage et une fois les plantations compensatoires effectuées, le propriétaire ou son mandataire avisera le service pour le contrôle de conformité des travaux.

Lieu, date :

Signature :

Décision (à remplir par l'administration)

Soumis à la Municipalité le :

Préavis espaces verts :

 oui / non

Abattage autorisé :

 oui / non

Elagage autorisé :

 oui / non

Compensation demandée :

 oui / non essence :

Soumettre à l'enquête publique :

 oui / non

Dates de mise à l'enquête :

Opposition reçue :

 oui / non

Autorisation délivrée le :

Commune de Paudex

énergie & environnement - espaces verts
ORPCi - police - SDIS - vignes - voirie



Demande d'autorisation pour abattage ou élagage d'arbre

Conformément aux articles 3 et 4 du règlement communal sur le plan de classement des arbres du 21 mars 2016.

Requérant ou mandataire

Nom / Prénom ou Société :	Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° :	Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville :	1212 Grand-Lancy
N° de téléphone :	+41 22 795 10 67
Email :	bh@cydonia.swiss

Propriétaire(s)

Nom / Prénom ou Société :	Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° :	Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville :	1212 Grand-Lancy
N° de téléphone :	+41 22 795 10 67
Email :	bh@cydonia.swiss

Requiert l'autorisation d'abattre l'arbre suivant :

Parcelle n° :	172
Adresse de la parcelle :	Chemin de Bochat
Arbre concerné (essence) :	Fagus sylvatica 'Purpurea'
Diamètre du tronc à 1.30 m de hauteur :	46 cm
Motifs de l'abattage :	Construction d'un immeuble de logement

Mesures compensatoires : oui / non

Si oui, Nombre :

Essence :

Requiert l'autorisation d'élaguer l'arbre suivant :

Parcelle n° :

Adresse de la parcelle :

Arbre(s) concerné(s) (essence) :

Motifs de l'élagage :

Description de l'élagage :

Conditions et signature

- Ce formulaire doit être obligatoirement signé par le propriétaire ou son mandataire et accompagné d'un plan, croquis ou photo permettant de clairement localiser l'arbre.
- L'autorisation d'abattage ou d'élagage a une validité d'un an à compter de la date de délivrance.
- Après l'abattage ou l'élagage et une fois les plantations compensatoires effectuées, le propriétaire ou son mandataire avisera le service pour le contrôle de conformité des travaux.

Lieu, date :

Signature :

Décision (à remplir par l'administration)

Soumis à la Municipalité le :

Préavis espaces verts :

 oui / non

Abattage autorisé :

 oui / non

Elagage autorisé :

 oui / non

Compensation demandée :

 oui / non essence :

Soumettre à l'enquête publique :

 oui / non

Dates de mise à l'enquête :

Opposition reçue :

 oui / non

Autorisation délivrée le :

Commune de Paudex

énergie & environnement - espaces verts
ORPCi - police - SDIS - vignes - voirie



Demande d'autorisation pour abattage ou élagage d'arbre

Conformément aux articles 3 et 4 du règlement communal sur le plan de classement des arbres du 21 mars 2016.

Requérant ou mandataire

Nom / Prénom ou Société : Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° : Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville : 1212 Grand-Lancy
N° de téléphone : +41 22 795 10 67
Email : bh@cydonia.swiss

Propriétaire(s)

Nom / Prénom ou Société : Yellow Capital III SA p.a Cydonia SA
Rue / n° : Esplanade de Pont Rouge, 2
NPA / Ville : 1212 Grand-Lancy
N° de téléphone : +41 22 795 10 67
Email : bh@cydonia.swiss

Requiert l'autorisation d'abattre l'arbre suivant :

Parcelle n° : 172
Adresse de la parcelle : Chemin de Bochat
Arbre concerné (essence) : Juglans regia
Diamètre du tronc à
1.30 m de hauteur : 60 cm
Motifs de l'abattage : Construction d'un immeuble de logement

Mesures compensatoires : oui / non

Si oui, Nombre :
Essence :

Requiert l'autorisation d'élaguer l'arbre suivant :

Parcelle n° :

Adresse de la parcelle :

Arbre(s) concerné(s) (essence) :

Motifs de l'élagage :

Description de l'élagage :

Conditions et signature

- Ce formulaire doit être obligatoirement signé par le propriétaire ou son mandataire et accompagné d'un plan, croquis ou photo permettant de clairement localiser l'arbre.
- L'autorisation d'abattage ou d'élagage a une validité d'un an à compter de la date de délivrance.
- Après l'abattage ou l'élagage et une fois les plantations compensatoires effectuées, le propriétaire ou son mandataire avisera le service pour le contrôle de conformité des travaux.

Lieu, date :

Signature :

Décision (à remplir par l'administration)

Soumis à la Municipalité le :

Préavis espaces verts :

 oui / non

Abattage autorisé :

 oui / non

Elagage autorisé :

 oui / non

Compensation demandée :

 oui / non essence :

Soumettre à l'enquête publique :

 oui / non

Dates de mise à l'enquête :

Opposition reçue :

 oui / non

Autorisation délivrée le :

3. REPORTAGE PHOTOS



Picea abies



Fagus sylvatica 'Purpurea'



Juglans regia

